

« la grange à danser »

numéro 36/2 – septembre 2018



*un lieu de créations,
répétitions, résidences artistiques
et pratiques sensibles du corps*
<http://lagrangeadanser.wixsite.com/accueil>

Créer un café associatif

organisé par le Réseau des Cafés Culturels Associatifs

Créer un café associatif : une dynamique collective par l'engagement de personnes sur un projet souvent thématique : café-lecture, café-jeux, café-librairie, café-citoyen, café-culturel, épicerie-café, vélo-café, café-rural... porteur d'activités sociales et économiques et de création d'emplois. Il nécessite d'identifier au mieux le projet, le situer dans son environnement local, de pouvoir connaître et dynamiser l'ensemble des informations et obligations légales, donner une cohérence d'ensemble. Ce stage permettra de connaître l'ensemble des informations, la mise en synergie, échanger avec d'autres projets.

Stage du 6 au 10 novembre

renseignements/inscriptions resocafeassociatif@gmail.com

Résidence Compagnie Axotolt

jusqu'en novembre

Résidence de création d'un nouveau spectacle de juillet à novembre sur 8 semaines au total.

Yoga et méditation

Samedi 24 novembre 9/12h

avec Liliane Chaucot

Détendre, nettoyer le corps sur le plan physique, mental, émotionnel à l'aide de pratiques appropriées.

Une séance de yoga (respirations, postures)

pour nettoyer et détendre

le corps ainsi qu'une séance de yoga du son afin d'apaiser le mental et l'émotionnel. Suivra une séance de méditation permettant une observation bienveillante de l'instant.

Renseignements et inscription :

lagrangeadanser@gmail.com

Le corps et le travail

3, 4, 17 et 18 décembre (3 et 17 soirée, 14 et 18 journée)

Une approche plurielle du corps afin de le prendre en compte dans toutes les activités et postures sociales du quotidien, tant professionnelles que pédagogiques ou militantes

organisé par le crefad Auvergne

renseignements et inscriptions : baudin.elodie@gmail.com

Notre porte-monnaie est vide...

Quelques chiffres : rénover la charpente et remplacer le toit de la petite grange coûte 11750 euros ; le toit des chambres s'élève à 5000 euros ; la maçonnerie à 3500 euros ; les matériaux pour les chantiers bénévoles ont demandé 1800 euros ; la réfection du pignon a prélevé 4000 euros.

C'est dire qu'après ces travaux, notre compte est à sec, et nous lançons une campagne de collecte de dons et soutiens.

COLLECTE DE DONS POUR FINANCER LA CREATION D'HEBERGEMENTS A LA GRANGE A DANSER

Vos dons sont défiscalisés à 66% (reçu expédié à réception paiement) et à 60% pour les artisans, commerces et entreprises.

par chèque à l'adresse : Grange à danser - 20 chemin du lavoir - 63122 Nadaillat.

Ou par prélèvement carte bancaire sur notre site internet sécurisé.

<http://lagrangeadanser.wixsite.com/accueil>

« la grange à danser »

numéro 36/1 – septembre 2018



*un lieu de créations,
répétitions, résidences artistiques
et pratiques sensibles du corps*
<http://lagrangeadanser.wixsite.com/accueil>

Les travaux de la fin d'été

Un temps magnifique tout le mois d'août, prolongé en septembre, permet au chantier d'avancer vite. Et voici que les bâtiments des futurs hébergements changent totalement d'aspect ! D'abord le toit en vieilles ardoises de la petite grange a été refait à neuf : changer des voliges et quelques chevrons, poser les tuiles rouges, les fenêtres de toit, les chenaux et la voici couverte. Certes, il reste le prolongement à réaliser, charpente et toit, mais belle avancée et mise à l'abri avant l'hiver grâce au savoir faire du couvreur Sylvain Grange et ses employés.

Pendant ce temps, le chantier bénévole des murs des chambres avance et il faut un professionnel pour finir, tant le haut des murs que la charpente. Et c'est accompli début septembre. Lors les couvreurs reviennent et posent le toit : un deuxième bâti mis à l'abri.

Pendant ce temps, les bénévoles déplacent des pierres, enlèvent la terre entassée depuis trente ans et remplissent la terrasse créée en juillet. Puis vient le temps du semer l'herbe et dès la première pluie, la terrasse sera verte !

Mais ce n'est pas tout !

Les entourages intérieurs des fenêtres de la petite grange ont été repris et consolidé ; la cheminée de la petite maison a été crépis et s'est vu remettre un chapeau ; le bas de l'escalier de la petite maison a été pavé empêchant ainsi la pluie d'entrer au sous-sol ; le caniveau sur la terrasse de la Grange à danser a été posé pour évacuer l'eau.

Nous avons encore commencé à creuser un puits perdu car nous avons l'obligation de recueillir l'eau des toits sur notre terrain pour permettre l'alimentation de la nappe phréatique. C'est ce que nous avons déjà fait au bas de la Grange à danser. Mais là, en commençant à creuser, nous tombons sur le rocher et comment faire ?

Bref, tout avance bien et il nous faut maintenant trouver un charpentier ou un maçon pour poser pannes et chevrons sur le prolongement de la petite grange et terminer les toits...

Merci à Clotilde, Fanny, Gilles, Thierry, Christian, Dominique, Vanessa, Sylvain, Clément.

Les prochains

chantiers bénévoles

Avec l'automne, les chantiers vont s'espacer mais non disparaître.

Nous pourrons œuvrer à l'intérieur des espaces et nous adapter à la météo.

Samedi 20 et dimanche 21 octobre ; samedi 10 et dimanche 11 novembre ; 19 au 23 décembre.

Nous démarrons les matins à 10 heures.

Informez-nous par courriel si vous venez participer, que nous puissions organiser le matériel, les matériaux nécessaires et les repas.

Résidences

Nous avons lancé cette année l'accueil de résidences de compagnies artistiques en offrant gratuitement les studios et l'accompagnement. Nous avons tenté d'intéresser des partenaires pour financer repas et hébergement des compagnies. Mais nous n'y sommes pas arrivés. Du côté de la DRAC, il existe un véritable intérêt pour accueillir des compagnies en résidences en Auvergne, mais leur dispositif est si complexe que nous y renonçons. La métropole n'a pas même accusé réception de notre courrier. Et le département du Puy-de-Dôme a refusé fin août. Les deux compagnies de Montreuil et de Chambéry ont alors annulé les résidences de trois semaines chacune.

Nous devons donc prendre en compte qu'il nous faudra assurer seuls ces actions, ce que nous ferons dès que nos hébergements seront rénovés.

<http://lagrangeadanser.wixsite.com/accueil>